

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 20 (1882)  
**Heft:** 50

**Artikel:** La dynamite  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187246>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . . . 4 fr. 50  
six mois . . . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**

La ligne ou son espace, 15 c.  
Pour l'étranger, 20 cent.

*Les nouveaux abonnés pour l'année 1883, recevront le journal gratuitement d'ici au 1<sup>er</sup> janvier.*

**Les cafés de Genève**

il y a 50 ans.

Les hommes d'un certain âge se rappellent qu'à Genève il n'y avait, il y a 50 ans, que deux cafés : le *Grand café*, au bas de la Cité, et le *Petit café*, à l'angle de la Fusterie. Il existait encore un unique billard qui se morfondait sur Saint-Antoine ; on y lisait : *Royal jeu de billard pour la noblesse étrangère*, inscription qui attestait assez le peu d'usage qu'en faisaient les naturels du pays. Alors, aussi, il existait un grand nombre de *caves* où l'on vendait du vin en détail ; nos cabarets actuels, qui ne sont plus des lieux souterrains, en ont conservé le nom. Ces caves appartenaienr aux Magnifiques du Grand et du Petit Conseil, qui y faisaient débiter le vin de leurs domaines situés sur le territoire de la République ou dans le pays de Vaud. Ils se servaient, pour l'annoncer à la population, du ministère des huissiers, qui, alors, portaient encore les couleurs de l'évêque, violet et noir ; on entendait crier par les rues : *A la cave de M. le syndic... on vend du vin* (on désignait le cru et le prix) *et qu'il est bon !* en levant le pouce jusqu'au zénith. Alors, les honorables propriétaires ne dédaignaient pas de surveiller de leurs propres yeux la vente de leurs liquides, et d'encourager la consommation en s'y attablant eux-mêmes. Il y avait même en plusieurs endroits des pressoirs où l'on amenait les bossettes en sortant de la vigne ! c'était pour les propriétés les plus rapprochées des murs : on pressait, on vendait à côté ; convoqués par voie d'huissier, les buveurs s'y enivraient sans remords et d'une manière en quelque sorte officielle. Tout allait bien.

**La Dynamite**

Depuis que les bombes, employées jusqu'ici par les nihilistes russes, ont fait tout récemment leur terrible apparition en France, on ne parle plus que de la substance chimique à laquelle elles doivent leur sinistre renommée.

Quelques mots sur la dynamite, puisque cet explosible constitue la plus retentissante actualité.

La dynamite ou, mieux, la *nitro-glycérine*, est un mélange de glycérine, d'acide sulfurique et d'acide nitrique ou eau-forte, découvert il y a quelques années par un savant, M. Williamson.

Pur, ce composé n'est pas transportable, car la moindre fissure dans le vase, laisse suinter ce liquide huileux que tout peut enflammer. Le moindre choc serait fatal. Pour remédier à pareilles conséquences, on ajoute au produit un quart de silice ou de cellulose, et il s'emmagsine dans les pores de ses associés, jouant ici le rôle d'absorbants.

La dynamite a l'aspect d'une pâte blanchâtre que l'on peut sans danger enfermer dans des cartouches, en comblant les vides par de la sciure de bois. Allumée, semblable cartouche se consumera lentement avec ou sans dégagement de flamme. Pour qu'elle fasse explosion, il faut, au moyen d'une capsule de fulminate de mercure, déterminer une explosion au milieu de la pâte, comprimée par l'enveloppe du parchemin.

Quoi qu'il en soit, la fabrication de la dynamite est assez facile pour qu'il soit permis de la composer sur les lieux mêmes où l'on en a besoin. On doit seulement, en préparant le mélange, avoir soin de refroidir extérieurement le vase dans lequel on opère.

Le grand avantage de cette substance, c'est qu'elle peut être substituée à la poudre de mine, et donne, pour un poids dix fois moindre, une même force expansive, d'où réalisation d'une économie considérable dans la main-d'œuvre.

En ce moment, elle est à l'ordre du jour, mais avec une réputation assez triste ; les plus belles découvertes de la science ont donc souvent le double privilège de contribuer au progrès de la civilisation comme d'être susceptibles de l'anéantir.

**Couveuses pour enfants.**

Je venais d'assister à la sortie des Ecoles primaires de la Madeleine, frappé de la nuée d'enfants qu'elles hébergent, lorsque j'ouvris un journal que le facteur venait de me remettre, et dans lequel je lus ce titre : *Couveuses pour les enfants*. Je vous avoue que j'en ai encore le frisson ! Heureusement qu'il s'agit d'autre chose que de ce que je supposais d'abord. Voici ce qui en est :

Les enfants qui naissent avant terme, à six mois ou à sept mois, ont besoin de soins particuliers. S'ils appartiennent à des familles pauvres, ils meurent souvent par suite de la déperdition du calorique que leur organisme ne fabrique pas en quantité suffisante et que l'air extérieur leur soutire trop abondamment pour leurs moyens. C'est pour conserver ces petits êtres que la Maternité de Paris a inauguré un système de couveuses tout à fait semblables à celles qui fonctionnent depuis longtemps